



ENVIRONNEMENT

## VALORISER LES RICHESSES DU BASSIN DE LA CHIERS



Le projet Interreg 4a 'Lorraine' regroupe des membres français, belges et luxembourgeois.

### Les membres du projet Interreg 4a se sont retrouvés en mairie de Baslieux. Ils travaillent à la conservation des éléments remarquables du patrimoine naturel du bassin de la Chiers.

Le bassin de la Chiers constitue un patrimoine naturel d'une grande richesse, qu'il faut protéger, restaurer et conserver.

Depuis un an, les associations Natagora de Belgique et le Conservatoire des sites lorrains en France, réunis pour la mise en oeuvre d'un projet *Interreg 4a*, travaillent à cet objectif.

Ils sont aidés dans leur tâche par les conseils généraux de Meurthe-et-Moselle et de Meuse, des régions Lorraine et Wallonie ainsi que de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de la direction régionale de l'Environnement. Le Luxembourg est, quant à lui, un partenaire méthodologique.

Hier, les membres du projet se sont réunis en mairie de Baslieux afin de prendre connaissance de ce qui a été mis en place, et de ce qui reste à faire.

«*Notre ambition pour les mois à venir consiste au démarchage des propriétaires de terrain, explique David Storms, coordinateur. Après avoir recensé les endroits qui abritent des espèces particulières ou qui sont susceptibles d'en accueillir, nous essayons d'acheter les terres concernées.* » Même travail du côté français. «*Nous allons aussi nous concentrer sur les zones humides, qu'il faut protéger* », ajoute Damien Aumaître, responsable pour la Meurthe-et-Moselle du Conservatoire des sites lorrains.

A ce jour, les deux associations ont dépensé près de 200 000 €, répartis entre les achats de terres et les frais.

Pour l'année à venir, le projet se concentrera sur 6 axes :

**Mise en commun et développement** des connaissances en matière de réseau écologique lorrain, concentrés sur les habitats et les espèces.

**Plans d'action pour la conservation d'espèces cibles**, notamment les petits et grands rhinolophes, le grand murin, l'agrion de Mercure, la rainette verte, le triton crêté et la chouette chevêche.

**La restauration d'habitats**. A terme, cela concernera 75 ha d'habitats naturels, la plantation de 250 arbres fruitiers et l'implantation de 60 mares.

**La protection de sites prioritaires** avec l'achat, la location de terrain ou des partenariats avec des propriétaires.

**Echanges et collaborations** dans le cadre de la gestion des sites. Plusieurs journées thématiques d'échange seront organisées.

**Information et valorisation** du patrimoine naturel. Un journal d'information est d'ores et déjà disponible ainsi qu'un site internet : [www.interreg-lorraine.eu](http://www.interreg-lorraine.eu).